

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 18 juin 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 19 ; de votants = 23

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.**

**Date de convocation : 12/06/2025**

**Date de publication : 24/06/2025**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Dimitri GEA, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Didier LESAICHERRE (pouvoir à Eric YGER), Maryam ABOU-MERHI (pouvoir à Dimitri GEA), Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ)

SECRETAIRE DE SEANCE : Yannick LUCAS

<< >>

**AFFAIRE 2025.029 : ACCEPTATION D'UN DON DE L'ASSOCIATION LIONS CLUB**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22,  
Vu le Code général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment l'article L.1121-4,  
Considérant le souhait de l'association « Lions Club » d'effectuer un don d'un montant de 10 500.00 € pour le financement du sentier d'interprétation pédagogique du Vallon sauvage,  
Considérant la volonté de la commune de Quévert d'accepter ce don,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITÉ**

**ACCEPTTE** le don de 10 500 € de l'association Lions Club, qui n'est grevé d'aucune charge ou condition présente et à venir,

**AUTORISE** l'encaissement des fonds.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,  
Philippe LANDURÉ**

The image shows a blue ink signature of Philippe Landuré written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE de QUEVERT' at the top and 'Côtes d'Armor' at the bottom, with two stars on either side.